



Élections des Représentants salariés au Conseil d'Administration de Renault

Sections RENAULT
N° 53 2 juin 2016

Candidatures salarié(e)s

Le Conseil d'Administration de Renault est composé de 19 membres, dont 3 sont des représentants élus par les salariés et 1 représentant les salariés actionnaires.

A ce jour, les 4 confédérations syndicales représentatives (CFE-CGC, CGT, FO et CFDT) ont chacune leur administrateur au CA, soit en tant que salariés, soit en tant que salarié actionnaire.

La négociation d'un protocole préélectoral est en cours, les prochaines élections devraient avoir lieu en octobre 2016. Elles concernent le personnel de Renault SAS et des filiales, avec deux collèges : « Ingénieurs & cadres » et « Autres salariés ».

Qui peut se présenter aux prochaines élections (*) ?

- Les candidats des confédérations syndicales représentatives au niveau Renault.
- Des candidats indépendants présentés directement par des salariés sous un nom de liste qu'ils choisissent, **sous condition d'être parrainés** par un nombre suffisant de salariés de leur collège électoral.

(*) Sous réserve des négociations en cours

Pourquoi se présenter au nom des salariés ?

Les candidats proposés par les confédérations syndicales nationales, s'ils sont élus, auront des comptes à rendre à leur confédération selon ses intérêts.

Les candidats proposés directement par des salariés, s'ils sont élus, n'auront à rendre compte qu'à la communauté de travail.

Ils pourront donc porter les intérêts des salariés en toute indépendance.

Des salariés, indépendants des organisations syndicales financées par Renault, se préparent à constituer des listes et à vous proposer leurs candidatures.

Parce que la Communauté de travail a besoin d'être réellement représentée au sein du Conseil d'Administration de Renault, le syndicat SM-TE soutiendra une liste de salariés indépendants pour chacun des collègues.

Comment s'organiser ?

1. Rassembler des candidats pour constituer dans chaque collège « Ingénieurs & Cadres » et « Autres salariés » des listes intitulées :

« Salariés & SM-TE Travaillons ensemble »

Vous pouvez postuler en écrivant à :

elections-ca-renault-2016@travaillonsensemble.org

ou en prenant contact directement auprès des militants du SM-TE.

2. S'appuyer sur le SM-TE : syndicat émanant des salariés eux-mêmes, qui au-delà du soutien logistique et de l'expérience de ses militants, apporte le principe d'indépendance au service des salariés, inscrit dans ses statuts, son fonctionnement, ses publications et ses actions.

Le saviez-vous ?

- Le syndicat SM-TE est financé uniquement par ses adhérents et ne reçoit pas de subventions patronales.
 - Le syndicat SM-TE n'est pas affilié à une confédération.
- Ces deux dispositions lui confèrent une véritable indépendance au service des salariés.

Vous approuvez cette initiative salariée ? Apportez votre parrainage à leurs listes afin qu'elles puissent être déposées.

Parrainer, c'est permettre à des candidats de constituer des listes de renouveau en gardant votre liberté de vote.

Le syndicat SM-TE, créé en 2011, remplit les conditions légales pour présenter des candidats aux élections professionnelles dès le premier tour, désigner un Représentant Syndical de Section (RSS) et désigner des Délégués Syndicaux (DS) si les 10% sont obtenus.

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE

Pour permettre au plus grand nombre de se réapproprié le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org www.travaillonsensemble.org